

Accès aux droits

Professionnels du droit, avocats conciliateurs, délégués du Défenseur des droits,... Plusieurs dispositifs existent pour vous écouter, informer, orienter et accompagner au quotidien.



Point d'Accès aux droits (PAD)

Famille, travail, violences, logement, droit des étrangers, conflit de voisinage, divorce, endettement... Pour obtenir des conseils et des réponses à ses difficultés juridiques et administratives, chacun peut s'adresser au point d'accès au droit (PAD).

Qui contacter ?

Point d'Accès au Droit : 39 rue Pierre-Beregovoy, 62700 Bruay-la-Buissière
03 62 61 48 90 ou pad@bethunebruay.fr



Centre d'information sur les droits de la femme et de la famille (CIDFF)

Le CIDFF vous informe, oriente et accompagne sur les domaines suivants :

- l'accès au droit
- la lutte contre les violences sexistes ou discriminatoires
- la parentalité

- l'emploi ou les formations professionnelles
- la prévention et la santé des femmes

Qui contacter ?

CIDFF de Béthune : 335 rue Fernand Bar, 62400 Béthune

03 21 57 98 57 ou cidf.assos@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et mercredi de 9h à 12h sur rendez-vous



Les avocats du Barreau de Béthune

La Ville de Béthune a noué un partenariat avec les avocats du Barreau de Béthune. Ainsi, les Béthunois ayant besoin d'un conseil juridique peuvent bénéficier d'un premier rendez-vous gratuit avec un avocat.

Qui contacter ?

Il suffit à l'usager de se présenter en Mairie. La Mairie va transférer la demande au barreau de Béthune. La demande est étudiée et un avocat désigné pour prendre en charge ce premier rendez-vous.



France Victime 62

Si vous êtes victime d'une escroquerie, d'accident de la route, d'agressions et de menaces, de discrimination et d'harcèlement, de vol ou de violences conjugales, France Victime 62 peut vous entendre et vous accompagner dans les démarches juridiques et vous donner un soutien psychologique.

Qui contacter ?

Tribunal de Grande Instance : 161 Place Lamartine, 62400 Béthune

03 21 68 72 00



Point d'information médiation multiservices (PIMMS)

Le PIMMS favorise l'accès aux services publics :

- Facture d'énergie (impayés, coupure, plan d'apurement)
- Aide administrative (formulaires, rédaction de courriers)
- Accompagnement dans les démarches numériques
- Accompagnement budgétaire

Qui contacter ?

PIMMS : 136 rue Saint Pry, 62400 Béthune

03 91 80 62 23 ou bethunois@pimms.org

Lundi : 13h30- 17h15 / Mardi, mercredi, jeudi : 9h15-12h15 et 13h30-17h15 / Vendredi : 10h15-18h



Délégué au défenseur des droits

Le défenseur des droits est chargé de protéger vos droits et libertés en matière de :

- Dysfonctionnement des services publics (ex : CAF, Pôle Emploi, retraite, fournisseur d'énergie...)
- Droits de l'enfant
- Lutte contre les discriminations
- Déontologie de la sécurité

Qui contacter ?

CCAS : 286 Rue Fernand Bar, 62400 Béthune

03 21 01 63 10 ou sylvie.tassez@defenseurdesdroits.fr

Permanence sur rdv 2 fois / mois



Consommation logement et cadre de vie (CLCV)

Le CLCV vous accompagne dans les litiges de consommation (téléphone, banque, énergie, assurances, ...), de bail de location, d'environnement (bruits, troubles de voisinages...) ou entre propriétaire et locataire

Qui contacter ?

Maison des Associations : 121 Boulevard des États Unis , 62400 Béthune
03 21 57 76 10 ou bethune@clcv.org



Maison de la Parentalité

Espace d'accès au droit de la famille : lieu d'écoute et d'information gratuit sur les droits et les obligations de chacun (décision de justice, séparation/divorce, pension alimentaire, droit de visite, filiation, succession, ...). Accompagnement dans la lecture des décisions de justice et rédaction de courriers.

Qui contacter ?

Maison de la Parentalité de l'Artois : 30 Grand Place, 62400 Béthune
Gratuit, confidentiel et anonyme
03 21 02 69 40